

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Ville dit « stop » au stationnement sauvage autour du stade Jean-Dauger Toutes les solutions pour se rendre au stade

Pour que les matchs de rugby restent une belle fête sportive et populaire et pour assurer la sécurité des déplacements des spectateurs et des riverains, la Ville de Bayonne invite les usagers à respecter les règles de stationnement en vigueur aux abords du stade Jean-Dauger. Afin de sécuriser les abords du stade Jean-Dauger les jours de matchs, la Ville de Bayonne met en place une campagne de prévention en lien avec l'Aviron Bayonnais Rugby Pro, visant à rappeler aux supporters et visiteurs, les règles et les modalités d'accès au stade à compter du dimanche 29 octobre 2023. Transports en commun, covoiturage, vélo ou stationnement sont des solutions accessibles au plus grand nombre. Le stationnement sauvage ne sera désormais plus toléré.

Faciliter une accessibilité plus vertueuse au stade Jean-Dauger pour réduire la pression de stationnement et répondre aux enjeux de transition écologique en matière de mobilité, assurer la sécurité des déplacements des spectateurs et des riverains, et préserver les aménagements paysagers aux abords du stade Jean-Dauger, telles sont les motivations et objectifs de la Ville de Bayonne. Avec la mise en place d'une information ciblée sur les conditions de stationnement autour du stade, suivie dans un second temps par une action plus répressive, la Ville entend lutter contre le stationnement sauvage les jours de match.

Les solutions pour se rendre au stade Jean-Dauger

Déjà desservi par les transports en commun, le stade le sera davantage avec la finalisation des aménagements en site propre de la ligne T2 du Tram'bus dans quelques mois. Ces services de mobilité sont dès à présent des alternatives à l'usage de la voiture avec un tarif très attractif (à partir de 0,96 euro le trajet). Trois arrêts à proximité du stade sont desservis par le réseau Txik Txak pour les usagers et visiteurs venant des Landes, du BAB, et au-delà :

- **À l'arrêt Jean-Dauger** (à 300 m du stade) : ligne Trambus T2 (Tarnos Garros <> Bayonne Marrac) et ligne L52 (Bayonne <> Biarritz Gare).
- **À l'arrêt Saint-Léon** : (à 400 m du stade) : ligne Trambus T2 Tarnos Garros <> Bayonne Marrac), lignes structurantes L3 (Hendaye <> St-Jean de Luz <> Bayonne) et L4 (Bayonne Sainstantan <> Biarritz Gare et Aéroport <> Bidart Izarbel) et ligne L52 (Bayonne <> Biarritz Gare).
- **À l'arrêt Lauga** (à 250 m du stade) : ligne structurante L5 (Bayonne Gare <> Biarritz Iraty) et ligne L30 (Tarnos <> Anglet Quintaou).

L'offre de stationnement Pour les véhicules motorisés

À noter également l'offre de stationnement en voirie pour les automobiles et les deux-roues motorisés (stationnement gratuit en voirie les samedis après-midi et le dimanche), complétée par l'offre de stationnement dans les parkings à proximité du stade avec les parkings Centre-ville, Porte d'Espagne, Lautrec ou encore Owen-Roë et Glain (625 places à 1€ la demi-journée), les parkings couverts Paulmy et de Tour de Sault.

Pour les vélos

Un parking dédié aux vélos est disponible à l'entrée de la tribune Europcar du stade. La Ville prévoit dans les semaines à venir la création d'un parking vélo gratuit sur l'ancienne dalle du chapiteau événementiel.

Les vélos Ponys sont également disponibles à Bayonne et ses alentours, et permettent d'accéder au stade. Pour trouver une station ou voir les vélos disponibles, il vous suffit de télécharger l'application Pony.

Lutter contre le stationnement sauvage, les mesures

Aussi afin de lutter contre le stationnement sauvage et désorganisé et sécuriser les abords du stade, la Ville a déterminé des axes rouges (voir plan) sur lesquels une mise en fourrière sera systématiquement engagée, ainsi que des axes violets sur lesquels une verbalisation sera opérée. Afin d'en informer les supporters et usagers du stade, la Ville a installé des panneaux d'information et réalisera une première campagne d'information et de prévention du 29 octobre au 18 novembre. À compter du 18 novembre, les stationnements sauvages seront verbalisés.

En complément, la Ville prévoit la sécurisation des trottoirs des abords du stade avec la mise en place d'un mobilier urbain dédié.

